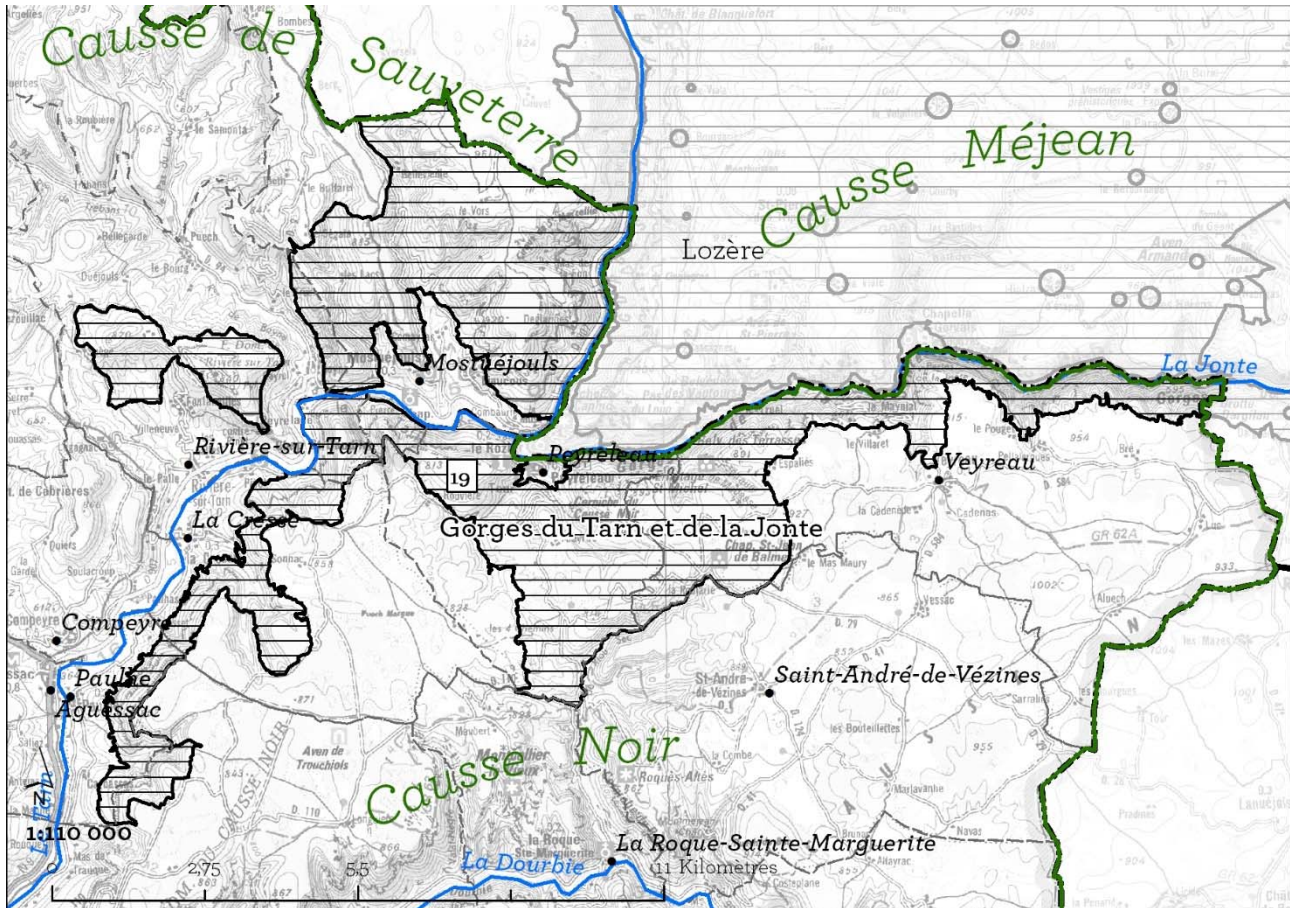


**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000
FR7312006
ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR
ZPS : 24/03/2006
Département : Aveyron
Surface du site : 5841 ha

Description du site

La ZPS des Gorges du Tarn et de la Jonte FR 7312006 se compose de 3 zones distinctes :

- un linéaire de falaises et de pentes boisées sur les corniches du Causse Noir, en surplomb de la vallée du Tarn et des Gorges de la Jonte en versant nord,
- un linéaire de falaises dans les Gorges du Tarn et sur une partie de du Causse de Sauveterre,
- les Puechs de Fontaneilles et de Suèges avec leurs ceintures de terres noires.

Constituée pour l'essentiel de gorges calcaires qui entaillent les Causses Noir, Méjean et de Sauveterre, la ZPS est particulièrement riche en rapaces.

Les versants des gorges sont entaillés par des vallons et ravins boisés qui sont favorables à l'ensemble des rapaces arboricoles (qui nichent dans les arbres).

En marge de ces sites, les terres noires sont également assez riches en passereaux.

Les rapaces diurnes sont bien représentés dans ces secteurs relativement escarpés comme les falaises calcaires et les pentes boisées, propices à la nidification de ces oiseaux très sensibles au dérangement.

Cinq espèces de rapaces diurnes différentes nichent dans les milieux rupestres du site : le faucon crécerelle, le faucon pèlerin, l'Aigle royal, le Vautour fauve et le Vautour percnoptère.

Quant aux versants boisés et très pentus, qu'ils soient situés au-dessus des falaises ou au pied de celles-ci et jusqu'à la rivière, ils sont peu exploités par l'homme et sont favorables à la nidification de certains rapaces arboricoles parmi les plus menacés d'Europe comme le vautour moine. On y trouve également le Circaète Jean-le-Blanc, le Milan royal et le Milan noir. Il faut aussi noter la présence d'oiseaux plus communs dans la région, comme l'Epervier d'Europe, la Bondrée apivore, la Buse variable et l'Autour des palombes.

Les milieux rencontrés sont également très propices à l'Aigle botté qui semble reconquérir des territoires dans la région.

6 espèces de rapaces nocturnes sont présentes dans la Z.P.S. des Gorges du Tarn et de la Jonte : le Hibou grand-duc d'Europe, le Hibou petit-duc, la Chouette hulotte, la Chevêche d'Athéna, l'Effraie des rochers.

Toute la Z.P.S. est également riche d'autres espèces, comme le Martinet à ventre blanc, l'Hirondelle de rochers, le Monticole bleu, le Crave à bec rouge, le Pic noir, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur. En hiver, le Tichodrome échelette fréquente les falaises.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
aucun				

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Lanius collurio	A338	10	Mauvais	Abandon des activités agricoles, disparition des habitats
Pyrrhocorax pyrrhocorax	A346	40	Bon	Dérangement en sites de reproduction et d'hivernage
Emberiza hortulana	A379	2	Mauvais	Abandon des activités agricoles, disparition des habitats
Pernis apivorus	A072	5	Mauvais	Disparition des proies et des habitats favorables
Milvus migrans	A073	3	Mauvais	Electrocution, collisions, empoisonnement
Milvus milvus	A074	3	Mauvais	Electrocution, collisions, empoisonnement
Neophron percnopterus	A077	2	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
Gyps fulvus	A078	40	Bon	Electrocution, dérangement,

				collisions, empoisonnement
<i>Aegypius monachus</i>	A079	8	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
<i>Circaetus gallicus</i>	A080	5	Mauvais	Electrocution, collisions, empoisonnement
<i>Aquila chrysaetos</i>	A091	1	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
<i>Hieraaetus pennatus</i>	A092		Moyen	Electrocution, collisions, empoisonnement
<i>Falco peregrinus</i>	A103	4	Moyen	Dérangement, empoisonnement
<i>Bubo bubo</i>	A215	5	Moyen	Electrocution, dérangement, collisions, empoisonnement
<i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	20	Mauvais	collisions, disparition des habitats et des proies
<i>Dryocopus martius</i>	A236	15	Mauvais	Exploitation forestière
<i>Lullula arborea</i>	A246	40	Mauvais	Abandon des activités agricoles, embroussaillage

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Crave	Conserver les populations	Favoriser les activités agricoles extensives ; limiter la pénétration dans les sites de nidification et d'hivernage
Alouettes, bruants, pies-grièches	Conserver les populations	Favoriser les activités agricoles extensives ; conserver les haies et linéaires boisés ; favoriser les milieux ouverts (pastoralisme)
Vautours	Conserver les populations	Favoriser les activités agricoles extensives ; Equiper les lignes aériennes à risque ; informer sur les risques d'empoisonnement ; mettre en place des placettes individuelles d'alimentation ; informer pour éviter le dérangement pendant la reproduction ; mettre en place des ZSM avec la DREAL
Oiseaux forestiers	Conserver les populations	Informer en amont des exploitations forestières ; laisser vieillir les peuplements ; limiter le dérangement en période de nidification.

Pour en savoir plus :

Contact :

Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,

Parc naturel régional des Grands Causses

71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex

Tél. 05 65 61 35 50

Sources d'information :

Site du MTES: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.aveyron.gouv.fr

Site de l'opérateur : www.parc-grands-causses.fr